

Bordeaux, le 18 janvier 2022

CHSCT DU 12 JANVIER 2022

Le 12 janvier 2022, un CHSCT extraordinaire s'est tenu avec à l'ordre du jour deux alertes RPS. Les rapporteurs de ces alertes, friands de dossiers à charge, en oublient le respect du contradictoire !

Lors de notre envoi de notre tract intitulé « un mode opératoire bien huilé », des remontées de la plupart d'entre vous expliquaient se reconnaître vraiment dans ce processus destructeur que nous dénonçons et d'autres auraient aussi souhaité plus de fermeté dans nos écrits.

Il ne s'agit plus de dénoncer simplement, c'est vrai, mais vraiment de combattre ce fléau dont les façons de faire issues d'un autre temps ne doivent plus perdurer.

Deux dossiers vides pour lesquels les représentants CGT au CHSCT ont fait une intervention en insistant sur le manque de faits et l'emploi d'adjectifs tels qu'agression, répression sans en apporter les preuves et qui ne sont là que pour alourdir les dossiers à charge !

Des demandes d'enquêtes à tout va pour saisir l'IGS, pas de factuels, dossiers à charge... Bref, nos collègues « rapporteurs » dérapent et l'Administration a tout intérêt à faire attention à cette montée de violence dénonciatrice et destructrice. Des agents en ont déjà fait les frais.

Le harcèlement est une plaie dans notre société, mais il a plusieurs figures. Aujourd'hui, force est de constater que les agents pointés du doigt sont tout bonnement empêchés de pouvoir s'expliquer librement. C'est à ce moment-là que l'on doit s'interroger sur le bien-fondé de « l'action ». Mais le mal étant déjà fait, il ne reste plus qu'à courber l'échine et partir ailleurs !

Pour ces dossiers, nous avons appelé en séance de CHSCT à la prudence et au discernement.

Le risque étant aussi de banaliser toute forme d'action de protection des agents et nous craignons que les vrais dossiers étayés ne soient pas pris au sérieux.

Oui, il ne fait pas bon être encadrant de nos jours. Ce mécanisme de sape pose question et plusieurs remontées d'agents encadrants à la suite de l'envoi de notre tract sur le sujet nous ont signifié réfléchir à ne plus vouloir de personnels sous leurs responsabilités.

Les dérives de ces derniers mois doivent être dénoncées et combattues.

Quel intérêt dans tout cela ? En tous les cas, nous y voyons de mauvais signaux qui divisent les agents et amènent dans les services un mal-être déjà bien présent malheureusement.

Nous avertissons l'administration sur ce qui est en train de se passer actuellement et le pire est à craindre. Tous les grades sont concernés et nous le répétons, justesse et justice doivent être la norme.

Il ne faut pas sortir de la cuisine de Jupiter pour comprendre que tout cela est dans un but électoral en argumentant apporter un nombre incalculable de dossiers au CHSCT, même vides.

Les conséquences pour les agents sont désastreuses et dramatiques. Dénoncer une situation anormale, oui mais dénoncer pour faire mal et se venger, non !

Vous êtes victimes de dénonciation calomnieuse ? venez nous rencontrer. Ne pas se laisser faire et ne pas subir ! La CGT est là et restera à vos côtés pour vous accompagner !



Nos tracts

SYNDICAT CGT DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Tél : 05.56.99.86.49 / 06.30.77.79.12

Maison des Syndicats Esplanade du 8 Mai 1945 33045 BORDEAUX CEDEX

Courriel : cgt.cub@bordeaux-metropole.fr

Site web : <http://perso.modulonet.fr/cgtcub33>

